



<p><b>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</b> <b>Département des affaires transversales</b></p> <p><b>78 rue de Varenne</b> <b>75349 PARIS 07 SP</b> <b>0149554955</b></p>	<p><b>Note de service</b></p> <p><b>DGER/DAT/2023-142</b></p> <p><b>27/02/2023</b></p>
--	--

**Date de mise en application :** Immédiate

**Diffusion :** Tout public

**Date limite de mise en œuvre :** 17/05/2023

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 3

**Objet :** Formation en 2023 des équipes pédagogiques des établissements d'enseignements publics et privés à la suite de l'évolution de l'épreuve terminale E1 du brevet de technicien supérieur agricole pour les BTSA rénovés et non rénovés.

#### Destinataires d'exécution

DRAAF  
DAAF  
EPLEFPA  
Unions nationales fédératives d'établissements privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO)  
ENSFEA

**Résumé :** Note d'information sur l'organisation en 2023 d'une formation à distance pour les équipes pédagogiques des établissements d'enseignement publics et privés à la suite de l'évolution de l'épreuve terminale E1 du brevet de technicien supérieur agricole (BTSA). Cette adaptation a pour finalité de permettre la mise en œuvre d'une épreuve E1 commune à l'ensemble des seize spécialités de BTSA, rénovées ou non, dès la session d'examen 2024.

L'épreuve terminale E1 du brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) a été adaptée afin de permettre la mise en œuvre d'une épreuve terminale E1 commune à l'ensemble des seize spécialités de BTSA, renouvelées ou non, dès la session d'examen 2024.

Un dispositif d'accompagnement des enseignants concernés par l'épreuve terminale E1 du brevet de technicien supérieur est mis en place pour les établissements d'enseignement publics et privés.

Il comprend trois actions différentes :

- le 17 mai 2023, une **session institutionnelle de lancement (SIL)** de la rénovation destinée aux enseignants concernés par l'épreuve E1 (lettres, SESG, ESC). Elle se fera à distance et est l'objet de la présente note ;
- des **documents à disposition des équipes mis en ligne sur Chlorofil** : vidéos, diaporama, foire aux questions... ;
- des stages de formation dans le cadre du PNF.

## **1. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION DES SIL**

Cette note de service a pour objectif de présenter cette formation à distance.

### **1.1. Objectifs**

L'objectif de cette session de formation est d'aider les équipes à s'approprier l'esprit de l'épreuve E1 et son évolution. Seront présentées l'évolution de l'épreuve E1 et les incidences sur l'organisation des enseignements et de l'évaluation ainsi que les ressources disponibles.

### **1.2. Public cible**

Sont conviés à ce stage de formation :

- les enseignants ou formateurs des disciplines concernées par l'épreuve E1 du BTSA intervenant dans les centres de formation publics ou privés (CNEAP ou UNREP) ;
- trois représentants par région pour les établissements affiliés à l'UNMFREO, issus des établissements ou des fédérations ;
- un représentant de chaque MIREX organisatrice.

**Les enseignants d'un même établissement sont invités à suivre la formation en équipe en se rassemblant derrière une même connexion.** Merci cependant de respecter le nombre de connexions dédiées (*trois connexions maximum par établissement*) afin que la formation puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

**Les participants sont les porte-parole des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leurs établissements et dans leurs fédérations après la session.**

### 1.3. Programme

Ce stage de formation a fait l'objet d'une construction commune par l'Ecole nationale supérieure de l'enseignement agricole (ENSFEA), l'inspection de l'enseignement agricole (IEA) et les structures impliquées de la DGER. Il est co-animé par des inspecteurs pédagogiques et des formateurs de l'ENSFEA.

Le programme de cette journée de formation est le suivant :

	Forme	Points abordés
13h30-16h00	<b>Webconférence</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accueil / présentation de la session (connexion dès 13h15 pour démarrage à 13h30)</li><li>• Présentation de l'esprit de l'épreuve, de son évolution, de l'évaluation et des ressources disponibles</li><li>• Réponses aux questions</li></ul>

**Les documents relatifs à l'épreuve E1 du BTSA sont disponibles sur le site [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr) <https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa/reforme-renovation> :**

- Note de service DGER/SDES/2022-796 du 25/10/2022 : Définition des épreuves et des modalités d'évaluation pour les épreuves du tronc commun des BTSA rénovés.
- Note de service DGER/SDES/2022-460 du 20/06/2022 : Modification des modalités d'évaluation du CCF N°3 de l'épreuve E2 et de la grille d'évaluation de l'épreuve E1 des BTSA non rénovés.
- BTSA Epreuve 1 : sujet zéro, publié en juin 2022 et disponible sur Chlorofil à l'adresse suivante : [https://chlorofil.fr/fileadmin/user\\_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/btsa/renovation/btsa-sujet-zero-ET1.pdf](https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/btsa/renovation/btsa-sujet-zero-ET1.pdf)

***Il est demandé aux participants de la session d'accompagnement d'en avoir pris connaissance en amont de la session de formation et de consulter leur équipe pédagogique sur leurs questionnements.***

## 2. DATE ET LIEU DE FORMATION

La session de formation se déroulera à distance :

**le mercredi 17 mai 2023 de 13h30 à 16h00  
(accueil connexion à partir de 13h20)  
Code stage NFE0EA0038 - Code session 2023-00001  
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 21 avril 2023**

### 3. MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour toute question, l'ENSFEA peut être jointe par courriel, en précisant le code de la formation, à l'adresse suivante : [nadine.hirtzlin@ensfea.fr](mailto:nadine.hirtzlin@ensfea.fr).

#### 3.1. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements publics

3.1.1 Pour les agents fonctionnaires ou contractuels d'Etat (dont l'employeur est le MASA) et qui disposent d'un code RenoïRH et/ou d'un compte Agricoll

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

L'agent doit se connecter à «Mon Self Mobile » : <https://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/tele-inscription> puis suivre les instructions données sur le site.

3.1.2. Pour les agents contractuels d'établissement (dont l'employeur est l'EPLFPA) et qui ne disposent pas d'un code RenoïRH et/ou d'un compte Agricoll et qui n'ont pas les droits d'accès au Self Mobile Formation

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

L'agent doit :

- télécharger la fiche d'inscription (sur <https://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/tele-inscription> ou cf. **Annexe 1**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par son supérieur hiérarchique (chef d'établissement) ;
- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement qui vérifiera le code stage session RenoïRH Formation.

Le RLF retourne les fiches d'inscription validées de son établissement par envoi scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : [nadine.hirtzlin@ensfea.fr](mailto:nadine.hirtzlin@ensfea.fr) avant la date limite d'inscription.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants. Les consignes ainsi que les liens de connexion nécessaires pour suivre les différentes étapes de la formation seront joints à l'invitation.

#### 3.2. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements d'enseignement privé (CNEAP et UNREP)

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (cf. **Annexe 2**).

L'agent doit :

- renseigner la fiche en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par le directeur d'établissement.

Le directeur d'établissement transmet la fiche dûment complétée et signée pour validation :

- à la fédération nationale du CNEAP pour les établissements relevant du CNEAP,
- à la fédération régionale pour les établissements relevant de l'UNREP.

Ce sont le CNEAP et les fédérations régionales de l'UNREP qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : [nadine.hirtzlin@ensfea.fr](mailto:nadine.hirtzlin@ensfea.fr) avant la date limite d'inscription.

**Attention** : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par le CNEAP ou les fédérations régionales de l'UNREP **ne seront pas prises en compte**.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants et à leurs établissements sur leurs messageries respectives. Les consignes ainsi que les liens de connexion nécessaires pour suivre les différentes étapes de la formation seront joints à l'invitation.

### **3.3. Modalités d'inscription pour les représentants des établissements d'enseignement privé affiliés à l'UNMFREO)**

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (cf. **Annexe 3**).

L'agent doit :

- renseigner la fiche en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par le directeur d'établissement.

Le directeur d'établissement transmet la fiche dûment complétée et signée pour validation à la fédération régionale pour les établissements relevant de l'UNMFREO.

Ce sont les fédérations régionales de l'UNMFREO qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : [nadine.hirtzlin@ensfea.fr](mailto:nadine.hirtzlin@ensfea.fr) avant la date limite d'inscription.

**Attention** : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par les fédérations régionales de l'UNMFREO **ne seront pas prises en compte**.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants et à leurs établissements sur leurs messageries respectives. Les consignes ainsi que les liens de connexion nécessaires pour suivre les différentes étapes de la formation seront joints à l'invitation.

### **3.4. Modalités d'inscription pour les personnels des MIREX**

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

L'agent doit se connecter à «Mon Self Mobile» : <https://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/tele-inscription> puis suivre les instructions données sur le site.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants. Les consignes ainsi que les liens de connexion nécessaires pour suivre les différentes étapes de la formation seront joints à l'invitation.

Le directeur général adjoint  
de l'enseignement et de la recherche

Luc MAURER

## Demande d'inscription à une session de formation des personnels

*Respectez les dates limites d'inscription indiquées sur le descriptif des actions*

Nom : <input style="width: 90%;" type="text"/>	Prénom : <input style="width: 90%;" type="text"/>
Courriel agent (obligatoire) : <input style="width: 95%;" type="text"/>	
Tel professionnel : <input style="width: 25%;" type="text"/>	Civilité : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.
Fonction(s) : <input style="width: 25%;" type="text"/>	Catégorie : <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C
<input type="checkbox"/> Agent d'AC, D(R)AAF, DDI, EPLEFPA avec matricule RenoiRH <sup>1</sup> <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Agent d'une autre structure et/ou sans matricule RenoiRH MASA <sup>2</sup>	
Matricule RenoiRH MASA : <input style="width: 200px;" type="text"/>	
Structure d'affectation : <input style="width: 100%;" type="text"/>	
Service ou centre : <input style="width: 100%;" type="text"/>	
Courriel institutionnel : <input style="width: 100%;" type="text"/>	

Code stage RenoiRH : <input style="width: 90%;" type="text"/>	Code session RenoiRH : <input style="width: 90%;" type="text"/>	
Libellé : <input style="width: 100%;" type="text"/>		
Structure organisatrice : <input style="width: 100%;" type="text"/>		
N° période	Dates (début – fin)	Lieu (indiquer « à distance » le cas échéant)
1	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
2	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
3	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
4	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>

Typologie de la demande ( <i>obligatoire</i> ) <input type="checkbox"/> T1 – Adaptation immédiate au poste de travail <input type="checkbox"/> T2 – Adaptation à l'évolution prévisible des métiers <input type="checkbox"/> T3 – Développement ou acquisition de nouvelles compétences <input type="checkbox"/> PEC – Préparation aux examens et concours	Cette demande est liée à ( <i>facultatif</i> ) <input type="checkbox"/> Un parcours de professionnalisation (PP) <input type="checkbox"/> La mobilisation du compte personnel de formation (CPF)
Quelles sont vos attentes et motivations précises par rapport à cette formation ( <i>obligatoire</i> ) ? <input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/>	

**Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF**

Fait à <input style="width: 40%;" type="text"/> , le <input style="width: 15%;" type="text"/>	Signature <input style="width: 90%;" type="text"/>
Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.	

Avis du supérieur hiérarchique, chef de service ou d'établissement	Visa du RLF (Responsable Local de Formation)	Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de mission
<input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable	<input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable	<input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable
Motif (obligatoire en cas de refus) : <input style="width: 100%; height: 30px;" type="text"/>	Nom : <input style="width: 90%;" type="text"/> Tél : <input style="width: 90%;" type="text"/> Courriel (obligatoire) : <input style="width: 100%; height: 30px;" type="text"/>	Motif (obligatoire en cas de refus) : <input style="width: 100%; height: 30px;" type="text"/>
Nom : <input style="width: 90%;" type="text"/> Signature et cachet : <input style="width: 100%; height: 30px;" type="text"/>	Signature <input style="width: 100%; height: 30px;" type="text"/>	Nom : <input style="width: 90%;" type="text"/> Signature et cachet : <input style="width: 100%; height: 30px;" type="text"/>
Date : <input style="width: 90%;" type="text"/>	Date : <input style="width: 90%;" type="text"/>	Date : <input style="width: 90%;" type="text"/>

**1-Les agents d'administration centrale, services déconcentrés et EPLEFPA disposant d'un matricule RenoiRH MASA ont un droit d'accès au Self Mobile Formation. Ils ne doivent utiliser cette fiche que s'ils sont dans l'impossibilité technique de se télé-inscrire et lorsque la date de fin d'inscription est proche.** Dans le cas contraire, leur demande sera considérée non valide et rejetée. Ils doivent en parallèle adresser une « Demande d'accès au Self » indiquant nom, prénom et matricule RenoiRH, avec les copies d'écrans des messages d'erreur de connexion à : **assistance.dsa@agriculture.gouv.fr**  
**2-Les agents suivants n'ont actuellement pas de droit d'accès au Self Mobile Formation :** agents contractuels sur budget des EPLEFPA, agents des établissements d'enseignement privé et supérieur, des SGCD, des opérateurs et d'autres ministères. Certains ont cependant un matricule RenoiRH.

Service Formation Continue  
Mme Nadine HIRTZLIN  
☎ 05 61 75 32 28  
Fax : 05 61 75 03 09  
[nadine.hirtzlin@ensfea.fr](mailto:nadine.hirtzlin@ensfea.fr)

**Etablissements privés**  
**CNEAP, UNREP**

**Formation SIL BTSa Epreuve terminale E1 Enseignants à distance - Fiche d'inscription**

<b><u>NOM :</u></b>	<b>Établissement :</b>
Prénom :	Adresse (postale exacte) :
<b>Date de Naissance :</b> (à renseigner obligatoirement)	Fax :
Catégorie :	<b>Mél Établissement (obligatoire) :</b>
Grade :	Adresse :
<b>Mél Professionnel (obligatoire):</b>	Tél. :
	Fax :

<b>Vous êtes :</b>	
Directeur adjoint <input type="checkbox"/>	Structure organisatrice de l'action : <b>ENSFEA Toulouse</b>
Coordonnateur de la filière <input type="checkbox"/>	Intitulé : <b>BTSa Epreuve terminale E1 Enseignants à distance</b>
Enseignant <input type="checkbox"/>	Code stage / session RenoiRH Formation : <b>NFE0EA0038 – 2023-00001</b>
Autre <input type="checkbox"/>	<b>Date : le mercredi 17 mai 2023</b>
<b>Motivations de la demande :</b>	<b>DATE LIMITE D'ENVOI : 21 avril 2023</b>
Développement personnel <input type="checkbox"/>	
Compétences professionnelles <input type="checkbox"/>	
Nouvelles fonctions <input type="checkbox"/>	
Nouveaux programmes <input type="checkbox"/>	

<b>Avis du Directeur de l'établissement</b>	<b>Visas de l'établissement et de la fédération</b>
Favorable <input type="checkbox"/>	<b>Visa de la fédération nationale pour les établissements relevant du CNEAP</b> <b>Visa des fédérations régionales pour les établissements relevant de l'UNREP</b> (envoi groupé)
Défavorable <input type="checkbox"/>	
Motif du refus :	
Date :	Dates :
Signature et cachet :	Signatures et cachets :

Service Formation Continue  
Mme Nadine HIRTZLIN  
☎ 05 61 75 32 28  
Fax : 05 61 75 03 09  
[nadine.hirtzlin@ensfea.fr](mailto:nadine.hirtzlin@ensfea.fr)

**Représentants  
Établissements privés  
UNMFREO**

**Formation SIL BTSa Epreuve terminale E1 Enseignants à distance - Fiche d'inscription**

<b><u>NOM :</u></b>	<b>Établissement :</b>
Prénom :	Adresse (postale exacte) :
<b>Date de Naissance :</b> (à renseigner obligatoirement)	Fax :
Catégorie :	<b>Mél Établissement (obligatoire) :</b>
Grade :	Adresse :
<b>Mél Professionnel (obligatoire):</b>	Tél. :
	Fax :

<b>Vous êtes :</b>	
Directeur adjoint <input type="checkbox"/>	Structure organisatrice de l'action : <b>ENSFEA Toulouse</b>
Coordonnateur de la filière <input type="checkbox"/>	Intitulé : <b>BTSa Epreuve terminale E1 Enseignants à distance</b>
Enseignant <input type="checkbox"/>	Code stage / session RenoiRH Formation : <b>NFE0EA0038 – 2023-00001</b>
Autre <input type="checkbox"/>	<b>Date : le mercredi 17 mai 2023</b>
<b>Motivations de la demande :</b>	<b>DATE LIMITE D'ENVOI : 21 avril 2023</b>
Développement personnel <input type="checkbox"/>	
Compétences professionnelles <input type="checkbox"/>	
Nouvelles fonctions <input type="checkbox"/>	
Nouveaux programmes <input type="checkbox"/>	

Avis du Directeur de l'établissement	Visas de l'établissement et de la fédération
Favorable <input type="checkbox"/>	<b>Visa des fédérations régionales pour les établissements relevant de l'UNMFREO (envoi groupé)</b>
Défavorable <input type="checkbox"/>	
Motif du refus :	
Date :	Dates :
Signature et cachet :	Signatures et cachets :